



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Paris, le 6 avril 2021

N°860

## **LA 5G, DES USAGES INNOVANTS AU SERVICE DE LA VIE QUOTIDIENNE DES FRANÇAIS**

**Lancement du volet « usages citoyens » de l'appel à projets France Relance dédié au soutien des projets de développement des applications de la 5G.**

**En présence de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, et Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, lancent le volet « usages citoyens » de l'appel à projet France Relance dédié au soutien des projets de développement d'applications de la 5G.**

Le Gouvernement mobilise dans le cadre du plan France relance des moyens exceptionnels pour soutenir la modernisation de l'industrie. Dans ce cadre, un appel à projets spécifiquement dédié au secteur des télécommunications, doté de 120 millions d'euros, a pour objectif de développer des projets d'applications de la 5G. **40 millions d'euros ont déjà été attribués pour soutenir 9 projets innovants dans le domaine industriel** [\[lien\]](#).

**Le volet « usages citoyens » de cet appel à projet, lancé aujourd'hui, vise à soutenir des projets, initiés dans les territoires et à fort impact social ou environnemental.** Dans ce cadre, l'Etat subventionnera plusieurs projets portés par une ou plusieurs entreprises qui développeront des applications 5G innovantes permettant d'améliorer la vie quotidienne des Français. Les thématiques suivantes sont particulièrement ciblées:

- environnement (smart grids, internet des objets pour la gestion de l'eau et de l'énergie...);
- agriculture (agriculture intelligente, connectivité des capteurs...);
- santé (hôpitaux connectés, ambulances connectées, télémédecine...);
- transports et logistique (assistance à la conduite, sécurité routière, véhicules connectés, plateformes connectées, logistique intelligente...);
- éducation et culture (contenus immersifs, campus digitalisé, vidéos augmentées...)

Les candidats sont invités à proposer des projets co-construits en étroite coordination avec des collectivités territoriales. Afin de permettre un développement équilibré des usages de la

5G sur le territoire français, une attention particulière sera portée aux projets déployés hors des agglomérations.

**Modalités de candidature à l'appel à projet :**

- Les projets seront instruits lors de relèves successives au cours du premier semestre 2021 : 1<sup>er</sup> juin 2021
- Le montant minimum des investissements doit être de 500 000 euros et pourra être porté en deçà, à titre dérogatoire, pour les projets qui se distinguent singulièrement
- Les projets sont à déposer en ligne sur la plateforme nationale de Bpifrance : [[lien](#)]

**Cédric O :** « *La 5G permet de nombreuses innovations, offre de nouvelles opportunités d'applications qui permettront de répondre aux nombreux défis de l'aménagement du territoire et de la transition écologique notamment. Nous devons travailler ensemble, main dans la main avec les industriels et les collectivités territoriales, pour que l'innovation technologique que représente la 5G se traduise par son utilité au service du quotidien nos concitoyens et de la gestion efficace de nos collectivités* ».

**Agnès Pannier-Runacher :** « *Nous devons être au rendez-vous de la 5G qui offre un potentiel extraordinaire d'applications au service de l'industrie mais également au service des Français en renforçant notamment l'accès et l'efficacité des services publics. Cette technologie peut par ailleurs créer de nombreux emplois. Le dynamisme de l'écosystème 5G français est remarquable et prouve que nous sommes prêts à saisir l'opportunité qui se présente pour faire de la France une nation résolument ancrée dans le XXI<sup>ème</sup> siècle* ».

**Contacts presse :**

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 / [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)

Cabinet de Cédric O : 01 53 18 43 10 / [presse@numerique.gouv.fr](mailto:presse@numerique.gouv.fr)